



Tentative d'agression sexuelle.

Par **JHPARIS75**, le **18/10/2016** à **14:41**

Bonjour,

Je viens vers vous aujourd'hui en espérant trouver de l'aide et des conseils pour me sortir de la situation dans laquelle je suis depuis maintenant le mois d'Août.

Je suis un homme et je travaille à Paris pour une très grande marque de luxe, et durant l'été nous sommes à plusieurs reprises sortis prendre quelques verres entre collègues après le travail. Un jour, un des responsables de cette boutique m'a proposé de sortir prendre un verre avec lui dans le bar où nous avons nos habitudes. M'entendant très bien avec lui et sachant qu'il été déjà venu à quelques unes des sorties d'après travail. J'y suis allé sans me poser de questions.

Après avoir consommé quelques verres dans ce bar, nous décidons de partir et sur le chemin il me propose d'aller prendre un dernier verre chez lui.

Toute la soirée nous avons échangés sur des sujets professionnels et rigoler sur des choses plus légères. Mais à aucun je n'ai ressentis de la drague venant de sa part. Et encore moins venant de ma part, car si je m'entends bien avec cette personne, ce n'est pas du tout mon genre d'homme.

Et l'alcool aidant, j'ai accepté de prendre ce verre chez lui.

Il a alors commandé un Uber, et dans la voiture il a commencé a me prendre la main, puis a se "vautrer" sur moi et m'embrasser. J'ai commencé à essayer de le repousser poliment. Pris par la surprise, je ne savais plus trop quoi faire pour éviter ses baisers. Alors je tournais ma tête vers la fenêtre etc mais il revenait toujours à la charge.

A ce moment là, je décide de me dire qu'une fois arrivé à son domicile, je lui dirais que je ne monte pas chez lui et que je rentre chez moi.

Ce que j'ai donc fait, une fois arrivé en bas de son immeuble. Devant son insistance pour me faire monter, je décide de m'allumer une cigarette afin de gagner du temps dans la conversation et finir par lui faire comprendre que je ne veux pas. Mais c'est alors qu'il m'attrapé par le bras, en me sortant quelque chose du genre "Tu es chiant maintenant, arrête de faire des manières".

Me voilà donc arrivé dans son appartement, moi assis sur le canapé, il me sert à nouveau un verre de vin blanc et il prend place sur le deuxième canapé. Pas très longtemps puisqu'il revient se "vautrer" sur moi et recommence à m'embrasser. Je continue alors de le raisonner, de lui dire que je n'en ai pas envie, que ce n'est pas sérieux venant de la part d'un de mes responsables etc.

C'est alors qu'il m'allonge sur le sol, me voilà donc coincé entre le canapé et la table basse. Lui toujours et de plus en plus insistant dans sa démarche, il commence à me déshabiller, continue de m'embrasser en me tenant fort par les cheveux afin de contrôler ma tête. Je suis de plus en plus pétrifié, je ressens tellement de stupeur face à cette situation. Qu'à part essayer de le raisonner avec des mots, je ne sais pas vraiment quoi faire. Et il commence entre quelques tirages de cheveux, à me gifler et me faire des attouchements. C'est d'ailleurs sa dernière gifle plus forte que les autres qui va me faire reprendre le contrôle de la situation. Je le repousse avec force et me relève. Je commence à récupérer mes vêtements, son comportement change alors du tout au tout. Il me demande même d'accepter de dormir chez lui, qu'il se tiendra à carreaux etc. Chose que je refuse et c'est alors que je sors de son appartement.

Je rentre à mon domicile, où je ne ferme pas l'oeil de la nuit et au petit matin décide d'envoyer un message à mon directeur de boutique afin de le prévenir de mon absence, prétextant une maladie. J'obtiens alors un arrêt maladie d'une semaine. Ce même matin je prends des photos des mes joues qui portent encore les rougeurs des gifles reçues lors de la soirée passée.

Je retourne à mon travail la semaine suivante, où je décide de tout simplement ignorer mon "agresseur". Mais la situation tellement difficile à gérer et le fait que je ne supporte plus sa présence, vont me décider de parler de cette histoire à mon responsable de boutique. Choqué et surpris, comme je le fût moi même lors de la soirée (tellement mon "agresseur" semble ne dégage pas l'image d'un homme violent mais au contraire de quelqu'un de drôle etc), mon directeur me propose de partir avec deux jours d'avance en vacances.

A mon retour de vacances, je me rend compte que la douleur psychologique de travailler avec mon "agresseur" dans la même boutique, est trop lourde à porter. Je décide une nouvelle fois de partir en arrêt maladie, pour une semaine. Durant cet arrêt maladie, je suis le conseil d'une amie et je me rend avec elle dans un commissariat afin de déposer une main courante.

Main courante que je montre à mon responsable de boutique, qui lui la transfère au siège de la marque. Afin d'obtenir pour moi une mobilité dans une des autres boutiques parisiennes de cette marque.

Je suis donc convoqué au siège, la semaine suivante, et là je dois à nouveau expliquer l'incident et comment les choses se sont déroulées durant le mois qui a suivi. La RH me dit alors qu'ils vont étudier quel poste me trouver dans une autre boutique, mais aussi qu'ils vont convoquer le lendemain mon "agresseur" pour entendre sa version.

Sachant que ce dernier vient de reprendre la direction de la boutique le jour même. En effet mon précédent directeur est parti en diriger une autre. Bref autant vous dire qu'à ce moment,

je sais très bien que mon "agresseur" a beaucoup trop à perdre et qu'il ne racontera pas la même histoire que moi ...

Visiblement, cela à très bien fonctionné pour lui lors de sa convocation, puisque le soir même la RH me téléphone pour me dire en gros :

Nous vous avons reçu, nous l'avons reçu ... Vos deux version sont différentes. Et comme nous ne sommes pas la police, ce n'est pas notre travail de savoir qui dit faux qui dit vrai. Alors on vous propose de faire une rupture conventionnelle ou bien vous faites un abandon de poste. Et merci de bien vouloir nous donner votre réponse dès demain.

Je suis alors une nouvelle fois de plus sous le choc, si j'écarte très rapidement l'idée de faire un abandon de poste. Le fait de faire une rupture conventionnelle si rapidement me perturbe aussi.

Je décide donc de me mettre en arrêt maladie (je le suis encore actuellement), afin de leur couper l'herbe sous le pied et aussi de réfléchir avec un peu plus de recul à la fin que je souhaite donner à cette histoire.

Cette même RH qui m'a vu pleurer, qui a vu les photos, qui vu la main courante ... Voit très bien que je suis dans un état psychologique fragile. Et je trouve que de m'appeler un soir pour m'annoncer cela et me demander de lui donner ma réponse pour le lendemain ... est abusé. Elle pense pouvoir profiter de ma faiblesse, pour me faire quitter le navire rapidement et ainsi se débarrasser de cette histoire.

Me voilà donc en arrêt maladie, et quand bien même je sais que je ne retournerai pas travailler, quand bien même je sais que cet événement ayant eu lieu hors du lieu de travail mon "agresseur" ne pourra pas être sanctionné par la marque, j'aimerais avoir vos conseils sur comment gérer la suite des événements et trouver la meilleure de solution pour moi, pour quitter de manière "glorieuse" cette entreprise et non pas de manière honteuse, rapide et par la petite porte comme on me l'a proposé.

Merci à tous par avance pour vos réponses.

Par **jos38**, le **18/10/2016** à **15:27**

bonjour . la main-courante n'a pas de valeur légale. il faut porter plainte